

 CENTRE DE SECOURS INCENDIE <b>DES COMBINS</b>	<b>Déroulement Alarme</b>	
	Nbre de de pages : 1	
	Rédacteur	Approbateur
YTZ	YMD	08.06.2022

Destinataires :

- Compagnie
- Sous-officiers
- Officiers
- Autres

Remplace la directive 20/01 du 13.01.2020

Alarme Rouge et Jaune :

- ➔ L'officier qui quittance devient le chef d'intervention (Foko 20)
- ➔ Les sapeurs qui possèdent une radio : l'enclencher sur Combins 1 Relais
- ➔ Les groupes WhatsApp ne sont pas utilisés lors d'alarme
- ➔ Les sapeurs se rendent au local du feu en respectant la LCR
- ➔ Les sapeurs s'équipent avec la tenue feu complète
- ➔ Un officier ou un sous-officier annonce au chef d'intervention l'effectif à disposition
- ➔ Le chef d'intervention demande les moyens qu'il a besoin
- ➔ Un officier ou sous-officier ordonne les départs
- ➔ Le chef d'intervention indique l'urgence (feux bleus – sirène)

Alarme Bleue :

- ➔ L'officier qui quittance devient le chef d'intervention (Foko 20)
- ➔ En principe le week-end et la nuit le piquet suffit
- ➔ Les groupes WhatsApp ne sont pas utilisés lors d'alarme. (Excepté guêpes)
- ➔ Les sapeurs qui possèdent une radio : l'enclencher sur Combins 1 Relais
- ➔ Les sapeurs se rendent au local du feu en respectant la LCR
- ➔ Le chef d'intervention indique l'urgence (feux bleus – sirène)